

Règlement-taxe communal du 2019 relatif à la location du centre culturel «beim Nèssert» à Bergem

Tarifs

1) Location sociétés commerciales / Associations hors de la commune / Personnes privées

	Location	Caution
Grande salle avec scène (incl. foyer et buvette)	1.500,00 €	1.000,00 €
Salle de conférence	150,00 €	150,00 €

Les tarifs indiqués ci-dessus sont les prix payables par journée d'occupation.
 Le prix du nettoyage final est inclus. Le local devra cependant être quitté dans un état balayé et rangé. ("besenrein")

2) Location aux A.s.b.l. (et autres clubs) de la Commune de Mondercange

	Location	Caution
Grande salle avec scène (incl. foyer et buvette)	250,00 €	500,00 €
Salle de conférence	- €	- €

Chaque club reconnu par la commune de Mondercange peut bénéficier d'une réservation gratuite du CCBN par année civile et cela uniquement pour une activité officielle du club, sans garantie de disponibilité. L'activité doit être compatible avec la destination du Centre Culturel. Le collège échevinal en décidera cas par cas.

Les tarifs indiqués ci-dessus sont les prix payables par activité culturelle.
 Le prix du nettoyage final est inclus. Le local devra cependant être quitté dans un état balayé et rangé. ("besenrein")

3) Dispositions finales

Le présent règlement abroge toutes les dispositions antérieures régissant la même matière.
 Le nouveau règlement-taxe entre en vigueur le 1^{er} juin 2019.